

CAEAS-ECAB RAPPORT À L'INTENTION DES MEMBRES, MAI 2026

Le CAEAS-ECAB compte plus de 9 000 membres pour l'année en cours. Nous représentons tous les employés non syndiqués des conseils scolaires financés par la province ainsi que certains employeurs connexes tels que les autorités scolaires, les consortiums de transport et les organisations professionnelles. Nos membres constituent la colonne vertébrale des services, souvent méconnus, qui sont essentiels au bon fonctionnement et à l'efficacité de ces lieux de travail, afin que l'enseignement et l'apprentissage qui se déroulent dans nos salles de classe puissent se poursuivre sans interruption.

Surveillance du régime

Cette année, l'accent a été mis sur le suivi financier de votre régime d'avantages sociaux de la FENSÉO. En septembre dernier, pour la première fois depuis sa création, le régime d'avantages sociaux de la FENSÉO a connu une certaine réduction des niveaux de prestations. Cela résultait directement d'une augmentation du coût des demandes de règlement qui a largement dépassé les augmentations du financement, lesquelles ont été maintenues à des niveaux minimaux. Le CAEAS-ECAB a retenu les services de son propre actuaire pour nous aider à effectuer un suivi détaillé et une analyse critique.

Le niveau des prestations versées est limité au montant du financement reçu (en tant que régime à cotisations déterminées). Au cours des premières années du régime, les dépenses ont été inférieures au financement. Cela a permis d'améliorer progressivement les prestations du régime. Même avec les réductions mises en œuvre en septembre, le niveau global des prestations reste supérieur à ce qu'il était au lancement du régime. Les projections actuarielles de l'année dernière montraient que la réserve pour fluctuation des réclamations diminuait rapidement, ce qui aurait placé le régime en situation déficitaire dans les années à venir. Bien que les changements aient ralenti le rythme de baisse des réserves, les dépenses dépassent toujours les recettes et les réserves finiront par s'épuiser si le financement n'est pas amélioré ou si les prestations ne sont pas encore réduites. Les niveaux de réserve prévus restent supérieurs au minimum requis pour la période de projection de trois ans, au cours de laquelle une nouvelle négociation sur le financement aura lieu. À l'heure actuelle, les projections pour les années au-delà de 2027 supposent une augmentation nulle du financement, conformément à la pratique actuarielle. Remplacer ces augmentations nulles par des améliorations du financement permettrait d'améliorer les perspectives. Le CAEAS-ECAB continuera de plaider en faveur d'un financement accru pour le prochain cycle. Nous avons tenu une série de réunions avec la Couronne à ce sujet et continuerons de le faire.

Les services de soutien en santé mentale enregistrent un taux d'utilisation élevé, et les améliorations apportées précédemment au régime dans ce domaine s'avèrent être un avantage nécessaire pour les membres. Le coût des médicaments continue d'augmenter. Il convient de noter que l'ajout des traitements contre l'obésité s'est révélé très coûteux. Les revenus compensatoires que la FENSÉO prévoyait pour financer cette amélioration ne se sont pas concrétisés. Il s'agit d'un domaine qui fera l'objet d'une surveillance très étroite, car il présente un risque important pour la viabilité du régime.

Nous continuons à rencontrer la FENSÉO régulièrement afin de défendre vos intérêts. Bien qu'ils aient l'obligation fiduciaire de maintenir la santé financière du régime, nous sommes d'avis, au CAEAS-ECAB, que les projections sur trois ans indiquent que les niveaux de prestations peuvent être maintenus cette année, avec toutefois les réserves concernant l'avenir mentionnées ci-dessus.

Le CAEAS-ECAB a demandé à la FENSÉO d'améliorer la communication des résultats financiers du régime auprès de vous, les bénéficiaires de la Fiducie. Nous demandons que les états financiers et les projections actuarielles sur trois ans soient publiés sur leur site Web afin que les membres puissent y avoir accès. Nous avons également demandé que la rémunération des fiduciaires soit divulguée. En décembre, on nous a dit que cela serait fait. Cela n'a pas encore eu lieu à la date de rédaction du présent rapport. Le dernier délai fourni par la FENSÉO est mai ou juin de cette année.

Au CAEAS-ECAB, nous sommes là pour vous aider si vous rencontrez des difficultés concernant vos avantages sociaux de la FENSÉO. Les membres nous ont souvent contactés, ce qui a donné lieu à des résultats positifs, même si ce n'est pas toujours le cas. Parfois, tout ce que l'on recherche, c'est simplement une meilleure explication concernant l'issue d'une demande de règlement. N'hésitez pas à m'envoyer un courriel à info@caeas-ecab.ca si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions.

Le printemps est là, ce qui signifie qu'une nouvelle année scolaire touche à sa fin. N'oubliez pas de rester attentifs à nos communications ou à celles de la FENSÉO concernant vos avantages sociaux. Au nom du conseil d'administration du CAEAS-ECAB, je vous souhaite à tous et à toutes un printemps et un été agréables et en toute sécurité, et j'espère que vous aurez tous l'occasion de passer du temps avec votre famille et vos amis.

Paul Antaya
Directeur général